

FICHE PÉDAGOGIQUE FORMATION OMNES

Intitulé	FCI2210-005 - Notions essentielles de droit et réglementation pour la pratique professionnelle de la Naturopathie
Organisateur	OMNES
Public visé	Naturopathes professionnels en exercice Adhérents de l'OMNES ou niveau équivalent (Cursus reconnu par l'OMNES)
Durée	7 heures - 1 journée
Pré-requis	Être Naturopathe professionnel en exercice Adhérent de l'OMNES ou niveau équivalent (Cursus reconnu par l'OMNES)
Formateur animateur Nom, prénom Présentation cursus	Anne Victoria FARGEPALLET Avocate en droit des affaires et de l'environnement depuis 40 ans Naturopathe depuis 10 ans Professeure à l'université de Grenoble : droit des médicaments, des compléments alimentaires, des plantes, des semences Professeure à l'université d'Avignon : droit de l'environnement Professeure à ISUPNAT : les techniques de revitalisation-Conseillers en hygiène de vie en magasin Bio Auteure de 3 livres : Jeûner le retour à la santé, 24 heures avec une naturopathe, Méthodes naturelles anti-âge Présidente de l'APHN
Objectifs de la formation	Cette formation a pour objectif de transmettre aux Naturopathes en exercice, les bases essentielles de la réglementation relative à leur pratique professionnelle. Il peut s'agir de réactualisation de leurs connaissances si les sujets abordés ont déjà été vus en formation initiale, comme d'une première initiation au droit pour ceux qui n'auraient pas abordé ce sujet à ce jour.
Déroulement pédagogique	Introduction <i>« Les Naturopathes ne sont pas toujours informés ou n'ont pas bien assimilé les informations qui leur ont été transmises en école de Naturopathie concernant la réglementation qui encadre l'exercice de leur métier. Le mode d'exercice a une importance capitale tant au niveau fiscal que familial. Il peut évoluer dans le temps, en fonction du développement de la clientèle et des activités annexes. Des données sont essentielles à considérer dans le choix de son lieu d'exercice, comme pour la compréhension des différents contentieux auxquels il peut être confronté. Les activités qu'il exerce, peuvent également engager sa responsabilité contractuelle, notamment au regard du droit de la consommation. Il peut sans le faire volontairement se rendre coupable de l'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie. D'où la nécessité de connaître les rudiments du droit des médicaments et compléments alimentaires. »</i>

Les thèmes du Droit suivants concernent l'exercice de la Naturopathie et seront abordés :

- Mode d'exercice
- Responsabilité
- Règles essentielles du Droit
- Droit des compléments alimentaires
- Droit des médicaments
- Exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie
- Droit de la consommation

PLAN DU COURS

Matin

1 - Le choix du mode d'exercice

- En nom personnel : travailleur indépendant
- Auto entrepreneur (micro entreprise)
- EIRL - SARL - SAS
- Association

Avantages et inconvénients de chaque structure, en termes de travailleur, et de responsabilité

2 - L'impact du régime matrimonial sur l'entreprise

3 - Que se passe-t-il en cas de faillite ?

4 - Où exercer ?

- Est-ce possible chez soi ?
- Règlement de copropriété
- En société civile de moyen ?
- Quel impact en matière de responsabilité ?
- Être attentif aux règles de répartition des charges
- Le contentieux possible

Après midi

5 - Responsabilité du Naturopathe

- Fondement de la responsabilité du naturopathe : contractuel
- Obligation de résultat ou de moyen

6 - Assurance : responsabilité d'exploitation/civile professionnelle

- Intérêt d'une assurance protection juridique
- Obligation d'une adhésion à une chambre de médiation

7 - Droit des médicaments et des compléments alimentaires

- Relations avec les laboratoires
- Ethique et déontologie

8 - Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie

9 - Droit de la consommation



PROFESSIONNALISME – ACCOMPAGNEMENT – PROXIMITÉ
“Toute l’excellence d’un réseau de naturopathes proche de vous”

Association déclarée comme Organisme de Formation
à la Préfecture de région Paris sous le numéro 11755936475



Méthode d'évaluation des acquis	<ul style="list-style-type: none">• Feuille d'émargement• Questionnaire d'évaluation / Quiz rempli par les participants à l'issue de la formation
Informations complémentaires	